

# Le fonctionnement des sociétés coloniales

---

Introduction :

L'expansion coloniale a entraîné un partage du monde par les puissances impérialistes européennes. La politique coloniale existe dans les pays colonisateurs, mais également dans les territoires colonisés. Quels y ont été ses effets dans les pays colonisés par la France ? Afin de répondre à cette question, nous étudierons dans ce cours l'organisation sociale imposée par la métropole, l'économie coloniale instaurée au profit de la métropole, et nous verrons enfin comment la métropole a pu limiter les échanges culturels.

## 1 | Une organisation sociale imposée par la métropole

### a. L'assujettissement des colonisés

Quel que soit le statut du territoire, la réalité du pouvoir appartient toujours aux fonctionnaires coloniaux, formés dans des écoles spécialisées comme l'école coloniale fondée à Paris en 1889. Les colonisés sont exclus de l'administration des colonies ou n'occupent que des fonctions subalternes d'auxiliaires à la colonisation. Les colonisés sont privés de droits politiques et sont aussi soumis à des règles discriminatoires. Avec la généralisation du code de l'indigénat, ils doivent s'acquitter de prestations spécifiques destinées à servir la puissance coloniale : impôt en argent ou en nature, travail forcé, participation aux armées coloniales, etc.



### Définition

Code de l'indigénat :

Ensemble de texte de lois qui maintient les populations colonisées, aussi appelées indigènes, dans un statut juridique inférieur à celui des citoyens français.

Travail forcé :

Prestation obligatoire pouvant prendre différentes formes (portage, chantiers déclarés d'intérêt public) à laquelle sont soumis les indigènes.

## b. Le bouleversement des sociétés indigènes

La mise en valeur des territoires colonisés par la France s'accompagne d'une confiscation des meilleures terres dans les colonies d'exploitation comme en Algérie : une partie des terres arables est redistribuée à des Européens (Français, Espagnols, Italiens) qui, pour certains, créent de grandes exploitations céréalières et viticoles.



### Définition

Colonie d'exploitation :

Colonie exploitée pour fournir des matières premières à la métropole et dans laquelle le peuplement d'origine européenne est faible.

Les paysans, chassés par la concentration des terres, travaillent pour les colonisateurs ou gagnent les villes coloniales où ils forment un prolétariat misérable. Souvent littorales, ces villes sont au cœur du système d'exploitation économique de la colonie. Elles sont dotées de ports modernes et accueillent les administrations coloniales, les sociétés de commerce, les banques. Elles sont aussi marquées par une forte ségrégation sociale : il existe des quartiers européens, où la minorité de Français conserve le mode de vie métropolitain, et des quartiers indigènes.



### Définition

Ségrégation sociale :

Organisation de l'espace urbain en fonction des catégories sociales.

## 2 | Une économie coloniale au profit de la métropole

### a. La dépendance économique des colonies

L'économie coloniale répond à un principe simple : les colonies doivent fournir à la métropole des matières premières en échange de quoi elles reçoivent des produits manufacturés. La main-d'œuvre coloniale doit donc travailler prioritairement pour l'exportation, dans les plantations, les sociétés de commerce ou les ports.



### Définition

Plantation :

Grande exploitation agricole employant plusieurs centaines de salariés, la plupart du temps sous la direction d'un colon.

Chaque territoire se spécialise dans un type de production : l'Indochine fournit le caoutchouc, le Maroc les phosphates et l'A.-E.F. voit les compagnies concessionnaires acquérir de vastes territoires où elles prélèvent massivement bois, ivoire et caoutchouc.



### Définition

Compagnie concessionnaire :

Compagnie privée disposant d'un monopole du commerce en dehors de l'Europe auquel l'État concède la gestion des populations et l'exploitation des terres sur un territoire donné.

S'il enrichit parfois des intermédiaires ou des planteurs indigènes, ce système fragilise les sociétés indigènes, les cultures vivrières étant sacrifiées au profit des denrées tropicales et des cultures industrielles.

### b. Les investissements de la métropole

Le commerce colonial détermine la nature des investissements métropolitains dans les colonies : on construit des routes et des voies ferrées, pour acheminer les matières premières vers les ports d'où elles sont exportées vers la métropole. Ces réalisations reposent souvent sur du travail forcé auquel certains indigènes réagissent par la fuite ou la révolte. Les dépenses d'investissement sont finalement modestes, dans la mesure où les colonies ne doivent rien coûter à la métropole. En 1913, les investissements français dans l'empire colonial ne représentent que 10 % des investissements à l'étranger.

## 3 | Des échanges culturels limités avec la métropole

### a. La domination culturelle de la métropole

Des structures visant à « civiliser » les colonisés sont mises en place (hôpitaux, dispensaires, missions, etc.) afin d'assurer l'évangélisation, de développer l'enseignement primaire, d'apporter une aide technique, etc. Autant de réalisations dont la propagande coloniale se félicite. Mais les résultats de l'œuvre sanitaire sont contrastés. Si l'on constate des progrès avec la fondation d'hôpitaux ou l'organisation de campagnes de vaccination, ils visent surtout à s'assurer une main-d'œuvre en bonne santé.

Les résultats de la politique de scolarisation restent, quant à eux, éloignés des objectifs fixés. Les effectifs scolaires des populations colonisées sont faibles dans le primaire, encore plus dans le secondaire. Alger et Hanoï abritent une université mais les étudiants indigènes y

sont rares. La politique de scolarisation traduit d'abord la volonté de former des administrateurs et de diffuser l'idéologie coloniale.

### b. L'apport scientifique et culturel des colonies

La colonisation contribue à l'enrichissement de la science : géographie, ethnologie, médecine, etc. La France fonde des instituts Pasteur qui étudient et permettent d'éradiquer de graves maladies épidémiques. Par ailleurs, les cultures africaines et asiatiques séduisent artistes et collectionneurs d'art. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'art primitif est à la mode et inspire les peintres du cubisme et du fauvisme.

Conclusion :

Quel que soit le statut du territoire colonisé, l'organisation sociale est imposée par la métropole. Les colonisés sont assujettis, soumis à une forte ségrégation sociale et les sociétés indigènes sont bouleversées dans les colonies d'exploitation. L'économie coloniale existe pour profiter à la métropole. Les colonies doivent travailler prioritairement pour l'exportation, et chaque territoire se spécialise dans un type de production, ce qui fragilise les sociétés indigènes, leurs cultures vivrières étant sacrifiées. La métropole investit dans les colonies, mais le commerce colonial détermine la nature des investissements métropolitains dans les colonies. De plus, ces derniers restent modestes. Les échanges culturels sont limités entre la métropole et les colonies. Des structures visant à « civiliser » les colonisés sont mises en place, mais l'objectif est surtout de s'assurer une main-d'œuvre en bonne santé par exemple. De leur côté, les colonies permettent l'enrichissement de l'art et des sciences.